

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 24-474-1936 Interdiction de séjour.

n° 24-474-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 mai 1936

Numéro JO

n° 474 du 31/05/1936

Date du numéro

31 mai 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis est interdit pendant cinq ans, pour compter du 25 mai 1936, date de sa libération, au nommé Mohamed Ouarsama.